

Du même auteur

La Plaine et la Route
Mémoire populaire du Vexin français
et du pays de France
(*en collaboration avec Michel Bozon*)
Fondation Royaumont, 1982

Le Roman du quotidien
Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque
Chemin vert, 1984 ;
Seuil, « *Points Histoire* », n° 277, 2000

La Terre promue
Gens du pays et nouveaux habitants
dans les villages du Valois
(*en collaboration avec Michel Bozon*)
Fondation Royaumont, 1986

Écrire la France
Le mouvement littéraire régionaliste
de la Belle Époque à la Libération
PUF, 1991

Ils apprenaient la France
L'exaltation des régions dans le discours patriotique
Maison des sciences de l'homme, 1997

Faire les Français
Quelle identité nationale ?
Stock, « *Parti pris* », 2010

Anne-Marie Thiesse

La création des identités nationales

Europe XVIII^e-XX^e siècle

Éditions du Seuil

L'Europe des nations

Il est peut-être regrettable au point de vue pratique que la population de l'Europe ne soit pas une comme race, langue et aspirations ; mais elle ne l'est pas ; et les groupes différenciés qui y subsistent ne semblent disposés ni les uns ni les autres à s'assimiler réciproquement, ni capables de s'anéantir à jamais dans le sein d'un seul d'entre eux.

ARNOLD VAN GENNEP, *Traité comparatif des nationalités*, Paris, Payot, 1922, p. 24.

Rien de plus international que la formation des identités nationales. Le paradoxe est de taille puisque l'irréductible singularité de chaque identité nationale a été le prétexte d'affrontements sanglants. Elles sont bien pourtant issues du même modèle, dont la mise au point s'est effectuée dans le cadre d'intenses échanges internationaux.

Les nations modernes ont été construites autrement que ne le racontent leurs histoires officielles. Leurs origines ne se perdent pas dans la nuit des temps, dans ces âges obscurs et héroïques que décrivent les premiers chapitres des histoires nationales. La lente constitution de territoires au hasard des conquêtes et des alliances n'est pas non plus genèse des nations : elle n'est que l'histoire tumultueuse de principautés ou de royaumes. La véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entreprend de le prouver. Les premiers exemples ne sont pas antérieurs au XVIII^e siècle : pas de nation au sens moderne, c'est-à-dire politique, avant cette date. L'idée, de fait, s'inscrit dans une révolution idéologique. La nation est conçue comme

une communauté large, unie par des liens qui ne sont ni la sujétion à un même souverain ni l'appartenance à une même religion ou à un même état social. Elle n'est pas déterminée par le monarque, son existence est indépendante des aléas de l'histoire dynastique ou militaire. La nation ressemble fort au Peuple de la philosophie politique, ce Peuple qui, selon les théoriciens du contrat social, peut seul conférer la légitimité du pouvoir. Mais elle est plus que cela. Le Peuple est une abstraction, la nation est vivante.

Mais de quoi est faite la nation ? On connaît bien la définition de Renan : « L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours ¹. » Cette formule est souvent invoquée pour accréditer la thèse d'une conception spécifiquement française, non organique, de la nation. On omet généralement de citer les préalables, qui répondent implicitement à la question essentielle, à savoir pourquoi les Auvergnats et les Normands sont tous appelés à participer au plébiscite de la nation française, mais non point les Lettons ou les Andalous. Ce qui fait la nation, selon Renan, « c'est un riche legs de souvenirs », « comme l'individu, c'est l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements ». Et Renan de préciser : « Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. » L'objet du plébiscite, en fait, c'est un héritage, symbolique et matériel. Appartenir à la nation, c'est être un des héritiers de ce patrimoine commun et indivisible, le connaître et le révéler. Les bâtisseurs de nation, par toute l'Europe, n'ont cessé de le répéter.

Tout le processus de formation identitaire a consisté à déterminer le patrimoine de chaque nation et à en diffuser le culte. La première étape de l'opération n'allait pas de soi : les ancêtres n'avaient pas rédigé de testament indiquant ce qu'ils souhaitaient transmettre à leurs descendants et il était en outre nécessaire de choisir parmi les ancêtres ceux qui étaient rete-

1. Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence faite en Sorbonne le 11 mars 1882, première publication : *Bulletin hebdomadaire*, Association scientifique de France, 26 mars 1882 ; dans *Œuvres complètes*, Paris, Calmann-Lévy, 1947 (édition établie par Henriette Psichari), tome I, section « Discours et conférences ».

nus comme donateurs, voire de trouver d'hypothétiques ascendants communs aux Auvergnats et aux Normands (aux Souabes et aux Saxons, aux Siciliens et aux Piémontais). Pour faire advenir le nouveau monde des nations, il ne suffisait pas d'inventorier leur héritage, il fallait bien plutôt l'inventer. Mais comment ? Que devait-on trouver qui pût devenir vivant témoignage d'un passé prestigieux et représentation éminente de la cohésion nationale ? La tâche était d'ampleur, elle fut longue et collective. Un vaste atelier d'expérimentation, dépourvu de maître d'œuvre et pourtant intensément animé, s'est ouvert en Europe au XVIII^e siècle et a connu sa plus haute productivité au siècle suivant. Sa caractéristique fut d'être transnational. Non pas qu'il y ait eu concertation préalable et division du travail : mais tout groupe national se montrait fort attentif à ce qu'accomplissaient ses pairs et concurrents, s'efforçant d'adapter pour son propre compte une nouvelle trouvaille identitaire, étant à son tour imité dès qu'il avait conçu un perfectionnement ou une innovation. A peine les lettrés allemands avaient-ils exhorté, avec succès, leurs compatriotes à suivre l'exemple anglais dans l'exhumation de leur patrimoine culturel national que leurs homologues scandinaves ou russes appelaient à s'inspirer des Allemands. Quelques décennies plus tard, les érudits français fustigeaient leurs concitoyens qui avaient tardé à s'engager dans une entreprise où, entre-temps, les Russes, les Espagnols et les Danois avaient fait leurs preuves. Les expositions internationales, hauts lieux d'exhibitions identitaires, ont été, à partir du milieu du XIX^e siècle, des occasions privilégiées de ce commerce symbolique. Les rivalités furent intenses, mais généralement pacifiques, les concertations fréquentes, ainsi que les échanges de conseils, ou même les encouragements aux débutants.

Le résultat de la fabrication collective des identités nationales n'est pas un moule unique, mais bien plutôt, selon l'expression provocatrice du sociologue Orvar Löfgren², une sorte de kit en « do-it-yourself » : une série de déclinaisons

2. Orvar Löfgren, « The Nationalization of Culture », dans *National Culture as Process*, rééd. de *Ethnologica Europea*, XIX, 1, 1989, p. 5-25.

de l'« âme nationale » et un ensemble de procédures nécessaires à leur élaboration. On sait bien aujourd'hui établir la liste des éléments symboliques et matériels que doit présenter une nation digne de ce nom : une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles – hymne et drapeau – et des identifications pittoresques – costume, spécialités culinaires ou animal emblématique. Les nations qui ont accédé récemment à la reconnaissance politique, et surtout celles qui en sont encore à la revendiquer, témoignent bien, par les signes qu'elles prodiguent pour attester leur existence, du caractère prescriptif de cette « check-list » identitaire. Le « système IKEA » de construction des identités nationales, qui permet des montages tous différents à partir des mêmes catégories élémentaires, appartient maintenant au domaine public mondial : l'Europe l'a exporté en même temps qu'elle imposait à ses anciennes colonies son mode d'organisation politique. Le recours à la liste identitaire est le moyen le plus banal, parce que le plus immédiatement compréhensible, de représenter une nation : que ce soit pour une cérémonie d'ouverture aux Jeux olympiques, les festivités accompagnant la visite d'un chef d'État étranger, l'iconographie postale et monétaire, ou la publicité touristique.

La nation naît d'un postulat et d'une invention. Mais elle ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction. Les tentatives avortées sont légion. Les succès sont les fruits d'un prosélytisme soutenu qui enseigne aux individus ce qu'ils sont, leur fait devoir de s'y conformer et les incite à propager à leur tour ce savoir collectif. Le sentiment national n'est spontané que lorsqu'il a été parfaitement intériorisé ; il faut préalablement l'avoir enseigné. La mise au point d'une pédagogie a été le résultat d'observations intéressées sur les expériences menées dans d'autres nations et transposées lorsqu'elles semblaient efficaces. Quand les responsables de l'Instruction publique française estimèrent que l'instituteur allemand, plus que le chef d'état-major, avait triomphé à Sadowa, ils conclurent à l'urgence d'une analyse de l'enseignement d'outre-Rhin pour

l'adapter à la France. Et les organisateurs de fêtes patriotiques ou les fondateurs d'associations dévolues à la célébration du patrimoine invoquèrent fréquemment les réalisations étrangères en la matière pour souligner la nécessité et la valeur de leur entreprise.

Tant d'échanges croisés indiquent bien que la construction identitaire nationale n'a pas été associée à une forme de gouvernement précise. La Révolution française a donné à la nation une souveraineté absolue et fait de la République son expression politique. Mais dans la plupart des cas la nation émergente est parvenue à l'existence étatique dans un cadre monarchique : quand les rapports de forces internes et internationaux excluaient une organisation de type républicain, il a pu s'établir une sorte de compromis historique qui maintenait ou installait un roi ou un empereur. Le monarque apparaissait dès lors non comme le descendant d'une dynastie qui imposerait son pouvoir à des sujets mais comme le représentant par excellence de la nation. A charge pour lui de s'investir dans cette fonction et de prodiguer tous les signes de son appartenance à la communauté nationale. La « nationalisation » des monarques à partir du XIX^e siècle est flagrante dans les iconographies officielles et l'organisation des cérémonies qui inscrivent la personne du souverain au sein de la symbolique identitaire. Les descendants de la germanique maison de Hanovre ont même été amenés, sous le coup de l'exacerbation nationaliste engendrée par la Première Guerre mondiale, à troquer leur nom dynastique pour celui de Windsor, à la consonance indubitablement britannique. Les régimes les plus internationalistes, selon leur idéologie officielle, ont aussi abondamment mis en scène la symbolique nationale : les républiques socialistes d'Europe centrale et orientale ont intensément pratiqué le « folklorisme d'État ». La Roumanie de Ceaușescu a poussé à ses limites le culte des grands ancêtres daces et la célébration de l'âme nationale.

La formation des nations est liée à la modernité économique et sociale. Elle accompagne la transformation des modes de production, l'élargissement des marchés, l'intensification des échanges commerciaux. Elle est contemporaine

de l'apparition de nouveaux groupes sociaux. Le volontarisme conscient et militant à l'œuvre dans les élaborations identitaires montre bien cependant qu'elles ne sont pas la conséquence spontanée de bouleversements dont elles sont l'indispensable corollaire. Un espace économique n'engendre pas *ipso facto* un sentiment d'identité commune parmi les individus qui y participent.

Au demeurant, l'idée même de nation semble *a priori* aller à rebours de toute prise en compte de la modernité, puisque son principe repose sur le primat d'une communauté a-temporelle dont toute la légitimité réside dans la préservation d'un héritage. Mais c'est sans doute parce qu'elle relève du conservatisme le plus absolu, le moins contingent, que la nation s'avère une catégorie politique éminemment apte à supporter l'évolution des rapports économiques et sociaux. Tout peut changer, hormis la nation : elle est le référent rassurant qui permet l'affirmation d'une continuité en dépit de toutes les mutations. Le culte de la tradition, la célébration du patrimoine ancestral ont été un efficace contrepoids permettant aux sociétés occidentales d'effectuer des mutations radicales sans basculement dans l'anomie. La nation, parce qu'elle instaure une fraternité laïque et par conséquent une solidarité de principe entre les héritiers du même legs indivis, affirme l'existence d'un intérêt collectif. Elle est un idéal et une instance protectrice, donnée pour supérieure aux solidarités résultant d'autres identités : de génération, de sexe, de religion, de statut social. Le nationalisme intégral, qui définit l'individu par sa seule appartenance nationale, déclare illégitimes les groupements, partis, syndicats fondés sur d'autres référents. Il les fustige comme antinationaux et dénonce en leurs responsables des individus extérieurs à la communauté nationale qui fomenteraient en fait sa perte. Mais, à l'exception de ce nationalisme d'exclusion, les formations politiques ou idéologiques établissent généralement des relations complexes entre l'identité nationale et les autres déterminations identitaires. L'existence d'un héritage commun, mythe nécessaire, fait rarement l'objet d'une mise en cause : c'est sa composition qui varie selon les options politiques et dans le temps. Les conflits peuvent de ce fait se traduire par des controverses sur la composition du patrimoine, des ajouts ou des retranchements dans

cet ensemble éminemment plastique. Des ossements blanchis depuis des décennies ou des siècles entrent au Panthéon sous le coup d'un changement de majorité parlementaire qui les promeut brusquement en reliques symboliques du génie de la patrie. Mais les grands hommes promis à l'éternité nationale peuvent aussi mourir une seconde fois, d'oubli, et éventuellement renaître à la faveur d'une nouvelle conjoncture politique. L'exégèse sur tel ou tel élément de la liste identitaire, sur son authenticité, sur ses connotations exprimées en termes contemporains, est une des formes les plus banales du débat idéologique moderne. La France des années 1990 a retraduit certains de ses conflits d'actualité en affrontements sur la signification de divers personnages de sa galerie de héros.

On pourrait croire pourtant que la référence au patrimoine identitaire, dans les nations aujourd'hui solidement établies, est plutôt désuète et propice surtout aux jeux de la distanciation et de la dérision. De fait, la France des années gauliennes a fait un large succès à *Astérix*, qui jouait du comique d'anachronisme en projetant sur « nos ancêtres les Gaulois » la « check-list » identitaire nationale. Comme les touristes français de l'époque, les deux héros de la bande dessinée franchirent ensuite les frontières, les concepteurs de la série appliquant le même procédé aux Ibères, aux Germains et aux Grands-Bretons. La caricature, douce ou acerbe, n'indique pas cependant l'abandon de la référence identitaire : toujours sous-jacente elle peut revenir sur le mode sérieux, voire offensif, dès lors que la nation semble confrontée à un avenir incertain. Le film *Les Faiseurs de Suisses*³ a plaisamment mis en scène les épreuves par lesquelles devaient passer des candidats à la citoyenneté helvétique : soumis à un examen de contrôle où il leur fallait montrer qu'ils connaissaient précisément la liste des emblèmes de la Confédération, depuis la série des sommets alpins avec leur altitude au mètre près jusqu'aux anecdotes historiques, ils étaient en outre tenus de prouver qu'ils étaient devenus de vrais Suisses, amateurs de Rösti, adeptes du propre-en ordre et peu portés sur les mani-

3. *Die Schweizermacher (Les Faiseurs de Suisses)*, comédie de Rolf Lissy, Suisse, 1978.

festations syndicales de rue. Le ton était clairement satirique, fustigeant l'arriération de la Confédération puisque les États-nations modernes sont censés être parvenus à une maturité politique qui définit le droit à la citoyenneté sur d'autres critères que les pratiques culinaires, les usages vestimentaires, la décoration du logis par des chromos du paysage national ou le soutien à une équipe sportive. La réalité est moins simple. Un pays de forte immigration comme la France a longtemps accordé la naturalisation sans faire de la reconnaissance du patrimoine national une condition préalable : mais elle était supposée venir « naturellement » aux nouveaux ressortissants – en tout cas à leurs enfants. Les débats actuels qui mettent en avant la notion d'*intégration* engagent la question essentielle en l'esquivant : dans quoi précisément les étrangers vivant sur le sol national doivent-ils s'intégrer, et quelles sont les preuves tangibles qu'ils doivent fournir de leur volonté et de leur capacité à le faire ? On voit bien que l'enjeu n'est pas seulement l'adhésion des immigrés aux lois fondamentales de l'État...

L'exacerbation actuelle des interrogations sur les identités nationales et leur préservation dans l'Europe contemporaine tient sans doute moins à la présence d'une main-d'œuvre d'origine étrangère qu'à un constat : les nouvelles formes de la vie économique exigent la constitution d'ensembles plus vastes que les États-nations. Or l'entité supranationale de l'Union européenne devient un espace juridique, économique, financier, policier, monétaire : ce n'est pas un espace identitaire. Lui fait défaut tout ce patrimoine symbolique par quoi les nations ont su proposer aux individus un intérêt collectif, une fraternité, une protection. Le repli sur les identités nationales comme refuges est somme toute compréhensible. L'euro ne fait pas un idéal. Et si les Pères de l'Europe l'avaient instituée en oubliant de la construire ?

PREMIÈRE PARTIE

IDENTIFICATION DES ANCÊTRES

Le paysan est donc, si l'on peut ainsi dire, le seul historien qui nous reste des temps antéhistoriques.

GEORGE SAND,
Avant-propos des *Légendes rustiques*.